

DISTRICT DE QUEBEC.

La Cour siège dans la Cité de Québec tous les cinq premiers jours juridiques de chaque mois, et les cinq premiers jours après le quinze de chaque mois ;

Il n'y a pas de cour durant les mois de Juillet et d'Août et du 21 Décembre au 16 Janvier ;

Fiset, Burroughs & Campbell, protonotaire conjoints.

Ed. L. Burroughs, député.

Honorable C. A. E. Gagnon, shéif.

J. B. Amyot & Ed. Bégin, députés.

DISTRICT D'OTTAWA.

La Cour siège à Aylmer, du 14 au 20 des mois de Janvier et de Septembre, du 20 au 24 Avril, du 20 au 26 Novembre ;

A. Driscoll, protonotaire.

L. A. Coutlée, shérif.

DISTRICT DE RICHELIEU.

La Cour siège à Sorel, du 1er. au 11 des mois de Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Octobre, Novembre et Décembre, et du 11 au 16 de Septembre ;

A. N. Gouin, protonotaire.

A. D. Grandpré, député.

P. Guévremont, shérif.

DISTRICT DE RIMOUSKI.

La Cour siège à St-Germain de Rimaouski, du 16 au 21 des mois de Mars et Novembre, et du 14 au 17 des mois de Mai et Septembre ;

Letendre et Chamberland, protonotaire conjoints.

A. Couillard, shérif.

DISTRICT DE SAGUENAY.

La Cour siège à la Malbaie, du 31 Janvier au 4 Février, du 17 au 21 Juin, du 5 au 8 Septembre, du 8 au 12 Novembre ;

C. DuBerger, protonotaire.

P. H. Cimon, shérif.

DISTRICT DE ST-FRANÇOIS.

La Cour siège à Sherbrooke, les quatre premiers jours juridiques qui suivent le neuf de chaque mois ;

M. E. R. Johnson, shérif.

Cabana & Bowen, protonotaire conjoints.

John Short & P. Hackett, députés.